



Rendez-vous visio du RREN

Mercredi 25 mars 2026

**Les programmes de la Fondation du Patrimoine :
Quelles opportunités pour vos territoires ?**

En partenariat avec

FONDATION

DU
PATRIMOINE

Programme

- **INTRODUCTION – 3'**

Gunnel Fidenti, chargée de l'animation du RREN - ARBE

- **COMPRENDRE : présentation des missions de la Fondation du patrimoine – 10'**

Denis Marcel, Partenariats Provence-Alpes-Côte d'Azur pour les Patrimoines maritime, fluvial et naturel - Fondation du patrimoine

- **AGIR & CLÉS DE RÉUSSITE : focus sur les programmes 2026, le prix régional du patrimoine naturel et retours d'expériences et conseils pour vos dépôts de dossiers – 30'**

Dominique Michel Justman, Déléguée Patrimoine naturel – Fondation du patrimoine

- **Temps d'échanges – 15'**

- **Clôture – 1'**

COMPRENDRE : présentation des missions de la Fondation du patrimoine

Denis Marcel,

Partenariats Provence-Alpes-Côte d'Azur pour
les Patrimoines maritime, fluvial et naturel

Fondation du patrimoine

FONDATION



**DU
PATRIMOÏNE**

FONDATION

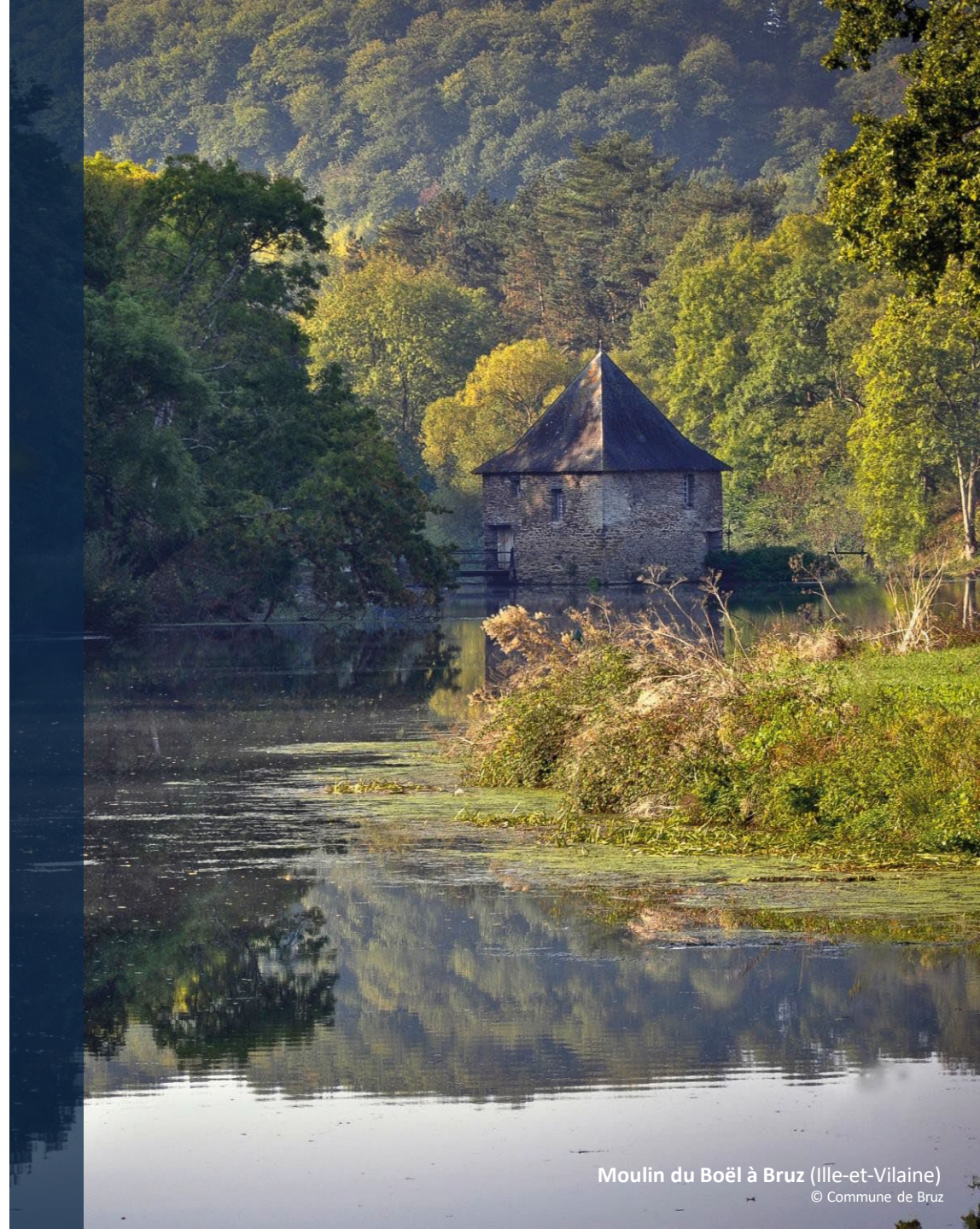


DU
PATRIMOINE

Présentation de la Fondation du patrimoine

01

La Fondation du patrimoine



Qui sommes-nous ?

Organisme à but non lucratif, reconnu d'utilité publique, la Fondation du patrimoine est le **premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine.**

Sa priorité est la sauvegarde du **patrimoine local, non protégé et en péril**, dans toute sa diversité.

La Fondation agit partout en France aux côtés des collectivités, des particuliers ou des associations, à travers ses 21 délégations régionales et ses 100 délégations départementales.

2 000

projets sauvés
chaque année

+ de 1000

bénévoles

40 000

donateurs par an

1 site

restauré tous les

4 km



Les missions de la Fondation du patrimoine



Sauvegarder
le patrimoine



Développer
l'économie locale



Créer
des emplois



Permettre
l'accès à la culture
pour tous



Transmettre
aux générations
futures



Une Fondation pour tous types de patrimoine



• Bâti

- Musées, théâtres, lieux de culte, demeures,
- moulins, fabriques, fontaines...



• Mobilier

- Patrimoine roulant / volant, maritime / fluvial, instruments de musique, livres, meubles, tableaux, statues...



• Naturel

- Paysages, milieux naturels, parcs et jardins,
- espèces en danger, éco-rénovation...



Nos objectifs



Territoires

Le patrimoine fédère les habitants d'un territoire et renforce son attractivité. Redonner vie au patrimoine, c'est redonner vie à un territoire.



Emploi

En France, ce secteur représente 500k emplois non délocalisables (guides, artisans, architectes, conservateurs...).



Environnement

Notre cadre de vie est un tout : il inclut bâtiments, paysages, milieux naturels et espèces animales et végétales.

La Fondation se transforme en PACA en 2025

Année d'accélération à fort impact économique régional



02

Nos moyens d'action



Notre ingénierie financière: plusieurs dispositifs disponibles

Les mécènes régionaux et clubs de mécènes

Des entreprises locales apportent leur soutien aux projets de la Fondation, dans le cadre de collectes de dons ou en rejoignant un club de mécènes.

Les mécènes nationaux

La Fondation propose aux grandes entreprises de soutenir des projets répondant à leurs valeurs.

Nos programmes thématiques

Les programmes Patrimoine Emploi, Patrimoine naturel & Biodiversité, Patrimoine & Tourisme local et Patrimoine roman aident de nombreux projets.

Nos aides directes

Prélevées sur nos fonds propres, elles soutiennent des projets sélectionnés pour leur impact, récompensent les meilleures collectes de dons et financent les labels.

Les collectes de dons

permettent de recueillir des fonds auprès d'un large public.

Le Loto du patrimoine

finance la restauration des projets sélectionnés dans le cadre de la Mission Patrimoine.

Les labels

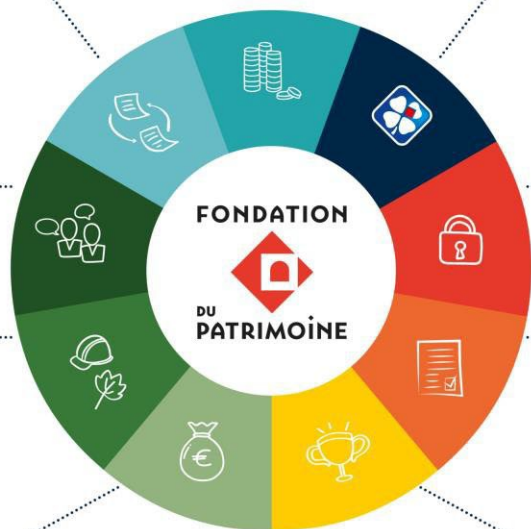
aident les propriétaires privés à réaliser leurs travaux de restauration.

Les partenariats avec des collectivités territoriales

Des conseils régionaux et départementaux, intercommunalités et communes apportent des subventions aux projets de la Fondation.

Les prix et concours

La Fondation soutient et organise plusieurs prix et concours afin de récompenser des initiatives exemplaires.



Zoom sur la collecte de dons

La collecte de dons est l'outil premier de la Fondation. Elle permet non seulement de lever **des fonds du grand public mais aussi de susciter un élan populaire en faveur du projet.**

Cette démarche donne l'opportunité à toutes les personnes attachées au patrimoine d'apporter leur contribution : particuliers, entreprises, associations, collectivités.



Collectes de dons : nos atouts



Accompagnement
personnalisé



Allègement
des tâches
administratives



Sécurité
dans la gestion
des fonds



94 %
des dons
aux travaux



Avantages fiscaux
pour les donateurs



FONDATION



DU
PATRIMOINE

Tous mobilisés pour le patrimoine !



AGIR & Clés de réussite

Dominique Michel Justman,

Déléguée Patrimoine naturel

Fondation du patrimoine

FONDATION



**DU
PATRIMOÏNE**

FONDATION



**DU
PATRIMOÏNE**

Deux programmes nationaux thématiques

- patrimoine naturel et biodiversité
- éco-restauration

Un prix régional

- prix patrimoine naturel / éco-restauration



Programme Patrimoine naturel et Biodiversité

Programme Patrimoine naturel et Biodiversité 2026

- Objectif : soutenir des **projets de lutte contre l'érosion de la biodiversité et le changement climatique avec 2 types de projets** :
 - Protéger la faune et la flore autour du bâti, restaurer et valoriser les parcs, jardins, renaturer et désimpermeabiliser les sols.
 - Préserver les paysages, les espaces naturels et les habitats d'espèces rares ou menacées, végétales ou animales.
- **Enveloppe disponible** : 1,5 M€ pour soutenir 20-30 lauréats

- 1,5 M€ d'aides accordées au titre du programme Patrimoine naturel et Biodiversité en 2025
- 29 projets sélectionnés en 2025



Points clés

- **Objectif**

soutenir des projets de préservation et restauration d'espaces naturels, écosystèmes, espèces animales et végétales protégées ou menacées avec des actions qui intègrent et documentent un impact direct positif sur la biodiversité.

- **Comment candidater ?**

Envoyez avant le 30 mars 2026 votre dossier de candidature et les pièces obligatoires à joindre pour l'instruction du dossier à votre délégation régionale de la Fondation du patrimoine

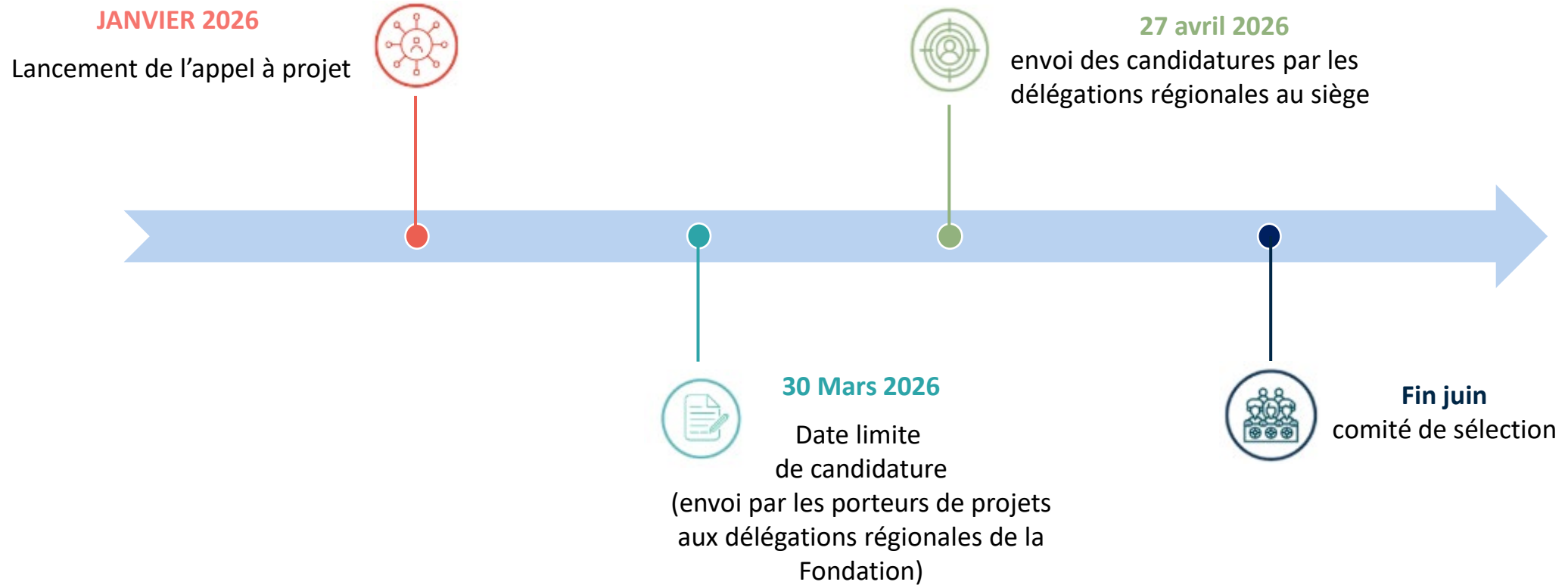
- **Calendrier de sélection**

- 30 mars 2026 : envoi des candidatures par les porteurs de projets aux délégations régionales de la Fondation du Patrimoine
- 27 avril 2026 : envoi des candidatures par les délégations régionales au siège de la Fondation
- Fin juin 2026 : comité de sélection

- **Enveloppe dédiée**

1, 5 M€, pour 20 à 30 lauréats.

Calendrier 2026



Critères d'éligibilité (1/2)

Porteurs de projets : tous (publics, associatifs ou privés)

- Sites concernés :

tous types de milieux naturels (parcs et jardins, prairies, zones humides : tourbières, marais, etc., cours d'eau, forêts, littoraux, mers et océans, etc.) d'intérêt patrimonial (aire protégée, ou espace abritant une biodiversité patrimoniale, ou a minima site identifié dans la planification urbaine pour son intérêt écologique et patrimonial).

- Nature des projets : Projets qui intègrent et documentent un impact direct positif sur la préservation de la biodiversité :

- **Restauration ou renaturation de milieux naturels** : travaux de restauration de cours d'eau ; intervention sur des ouvrages hydrauliques dans des milieux humides ; travaux de lutte contre les espèces invasives ; entretien ou reconstitution de haies, bosquets, bois ; remise à découvert d'anciens canaux ; replantation ou rétablissement d'arbres et de végétation ; soutien à des productions agricoles historiques menacées, etc.)
- **Renforcement de populations d'espèces menacées** (conservation et reproduction d'espèces de faune ou de flore menacées de disparition ; développement de cheptels de races agricoles menacées)
- **Acquisition de foncier**, en vue de préserver la biodiversité (seulement si un projet de gestion durable est défini pour le site concerné).

- Calendrier de travaux :

Ils peuvent avoir démarré mais ne doivent pas se terminer avant l'annonce de la sélection au 3e trimestre 2026. S'ils n'ont pas débuté, ils doivent être prêts à démarrer (estimatifs actualisés et subventions sollicitées).

Critères d'éligibilité (2/2)

- **Dépenses éligibles, uniquement si associées à des actions listées précédemment et à un programme de travaux**
 - Etudes (type étude d'impact, Atlas de la biodiversité, etc.)
 - Aménagement de site (création d'observatoires, cheminement, etc.)
 - Frais de fonctionnement et salaires dédiés au projet- Travaux d'entretien récurrents- Achat d'équipement

Ne sont pas éligibles :

Les projets qui ne s'engagent pas à qualifier l'impact visé de la restauration, en utilisant les indicateurs listés par la Fondation Aménagements urbains et projets type « nature en ville » (création de jardins, création d'îlots de fraîcheur, replantation d'arbres isolés, etc.)

Obligatoire : indiquer les indicateurs renseignés pour mesurer l'impact une fois les travaux terminés

Indicateurs biodiversité : impacts sur les habitats et les espèces

Nombre d'ha d'espaces naturels gérés durablement

Nombre d'espèces à statut par projet dont l'environnement est préservé/restauré

En moyenne, l'environnement d'un nombre X d'espèces est préservé et une surface naturelle de X ha est gérée durablement grâce à un montant de 1€ octroyé par la Fondation

Montant en € des bénéfices écosystémiques liés à la protection de milieux humides calculé par la Fondation

Indicateurs socio-économiques : impacts sur l'emploi et la sensibilisation du public

Emplois créés ou soutenus grâce au projet
Non obligatoire

Action de sensibilisation ou pédagogique prévue par le projet

En moyenne X€ de travaux sont générés par un apport de 1€ par la Fondation
calculé par la Fondation

Critères d'appréciation des projets

La présence de ces éléments constitue un « plus » pour les projets candidats, sans constituer une condition d'éligibilité à l'appel à projets.

- Qualité de présentation du dossier de candidature
- Pérennité du projet
- Contenu technique du dossier (étude d'impact, inventaires, etc.)
- Caractère répliquable du projet permettant le partage de bonnes pratiques
- Actions pédagogiques ou de sensibilisation
- Mobilisation des partenaires et de la population locale



Programme Eco-restauration 2026

Programme Eco-restauration 2026

- Objectif : concilier sauvegarde du patrimoine bâti et transition écologique à travers deux piliers cumulatifs ou alternatifs
- **2 types de projet :**
 - Amélioration de la performance énergétique en utilisant des techniques respectueuses de l'environnement et de la santé : matériaux biosourcés ou géosourcés, issus de filières locales.
et/ou
 - Préservation de la biodiversité avec des actions favorables à la faune et à la flore nichant dans le bâti ancien (ex: espèces protégées, chiroptères, oiseaux).
- **Enveloppe disponible** : 500 000 € pour soutenir une dizaine de lauréats

- 540 K€ d'aides accordées au titre du programme Eco-restauration en 2025
- 15 projets sélectionnés en 2025



Points clés

- **Objectif :**

Soutenir des projets de restauration de patrimoine bâti qui intègrent des enjeux environnementaux :

- Amélioration de l'efficacité énergétique,
- Utilisation d'éco-matériaux
- Prise en compte de la biodiversité du bâti.

- **Comment candidater ?**

Envoyez avant mi-septembre 2026 votre dossier de candidature et les pièces obligatoires à joindre pour l'instruction du dossier à votre délégation régionale de la Fondation du patrimoine

- **Calendrier de sélection :**

- mi-septembre 2026 : envoi des candidatures par les porteurs de projets aux délégations régionales de la Fondation du Patrimoine
- mi-octobre 2026 : envoi des candidatures par les délégations régionales au siège de la Fondation du patrimoine
- Décembre 2026 : comité de sélection

- **Enveloppe dédiée :**

500 000 €, pour une dizaine de lauréats.

Calendrier 2026

MI-JUILLET 2026

Lancement
de l'appel à projet



FIN OCTOBRE 2026

envoi des candidatures par les
délégations régionales au siège



MI-SEPTEMBRE 2026

Date limite
de candidature
(envoi par les porteurs de projets
aux délégations régionales de la
Fondation)



DECEMBRE 2026
comité de sélection



Critères d'éligibilité

- Corps de texte

Critères d'appréciation des projets

La présence de ces éléments constitue un « plus » pour les projets candidats, sans constituer une condition d'éligibilité à l'appel à projets.

- Qualité de présentation du dossier de candidature
- Projet qui intègre l'ensemble des dimensions : efficacité énergétique, éco-matériaux, biodiversité
- Rôle du projet dans la transmission de savoir-faire et de techniques de restauration du bâti ancien
- Caractère répliquable du projet permettant le partage de bonnes pratiques
- Rôle du projet dans le maintien ou le développement de filières locales liées aux éco-matériaux
- Actions pédagogiques ou de sensibilisation
- Mobilisation des partenaires et de la population locale



Prix régional Patrimoine naturel et Eco-restauration 2026

Prix régional Patrimoine naturel et Eco-restauration 2026

Double objectif :

- soutenir des projets de lutte contre l'érosion de la biodiversité et le changement climatique
- concilier sauvegarde du patrimoine bâti et transition écologique à travers deux piliers cumulatifs ou alternatifs

Enveloppe disponible : 100 K€ pour soutenir deux/trois de lauréats

- 100 000 € d'aides accordées au titre du prix régional Patrimoine naturel et Eco-restauration en 2025
- 3 lauréats sur 7 projets sélectionnés en 2025



Points clés

- **Objectifs**

- soutenir des projets de préservation et restauration d'espaces naturels, écosystèmes, espèces animales et végétales protégées ou menacées avec des actions qui intègrent et documentent un impact direct positif sur la biodiversité
- Soutenir des projets de restauration de patrimoine bâti qui intègrent des enjeux environnementaux avec l'amélioration de l'efficacité énergétique, l'utilisation d'éco-matériaux et la prise en compte de la biodiversité du bâti

- **Comment candidater ?**

Envoyez avant fin juillet 2026 votre dossier de candidature et les pièces obligatoires à joindre pour l'instruction du dossier à votre délégation régionale de la Fondation du patrimoine

- **Calendrier de sélection**

Début octobre : comité de sélection

Décembre 2026 : annonce des lauréats

- **Enveloppe dédiée**

500 K€ pour une dizaine de lauréats.

Calendrier 2026

JUIN 2026

Lancement
de l'appel à projet



OCTOBRE 2026

Comité de sélection



FIN JUILLET 2026

Date limite
de candidature
(envoi par les porteurs de projets
à la délégation régionale PACA
de la Fondation)



DECEMBRE 2026

Annonce des lauréats





Quelques exemples



1- Patrimoine naturel et Biodiversité

Dordogne | Plantation de haies dans 3 fermes

20 000 €



© Ferme d'Avenir – Ferme des Banigots



© Ferme d'Avenir – Ferme du Grand Cros

- ▶ **Maître d'ouvrage** : Association Fermes d'Avenir
- ▶ **Nombre d'habitants** : 1 184 / 956 / 542
- ▶ **Protection / situation** : Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne

▶ Agir pour la nature au cœur des fermes

Dans un contexte de déforestation et d'agriculture intensive, l'association **Fermes d'Avenir** et ses agriculteurs partenaires développent des projets agroforestiers sur des fermes engagées partout en France. L'association accompagne chaque projet à travers **un appui technique complet** : diagnostic pédoclimatique, co-construction avec l'agriculteur, design de la parcelle, sélection des essences locales (Label Végétal Local), conseils sur l'entretien et la viabilité des plantations, modélisation économique, source des plants et organisation de chantiers participatifs.

À la **ferme des Banigots**, une ancienne prairie bordée de lisières forestières et de haies anciennes sera revalorisée grâce à la plantation d'arbres.

Aux **Dryades de Gurson**, ferme familiale en agriculture biologique, la biodiversité est encouragée par des pratiques douces (désherbage à traction équine et vendanges manuelles), avec un volet agrotouristique fort. Les plantations permettront de diversifier les infrastructures agroécologiques déjà présentes sur la ferme.

À la **ferme du Grand Cros**, les prairies pâturées par des brebis toute l'année seront enrichies de plantations pour préserver le paysage des Causses, favoriser la biodiversité et le bien-être animal.

▶ Travaux envisagés

- Etablissement d'un diagnostic et d'analyses pédoclimatiques dans chaque ferme par Fermes d'Avenir
- Sélection des essences adaptées
- Achat auprès des fournisseurs (450 à 3000 arbres par site)
- Plantations des arbres grâce à l'organisation de chantiers participatifs

► Coût & plan de financement du projet

Coût de l'opération	38 825 € TTC
Mécénat entreprise	15 000 €
Autofinancement	3 825 €
Reste à charge (avant soutien de la Fondation du patrimoine)	20 000 €
Aide financière demandée à la Fondation du patrimoine (51%)	20 000 €



© Ferme d'Avenir – Ferme des Banigots

► Calendrier prévisionnel des travaux

- **Début de travaux** : Septembre 2025
- **Fin des travaux** : Février 2028

► Mesure d'impact

- Indicateurs : Nombre d'hectares d'espaces naturels gérés durablement ; Nombre d'espèces par projet dont l'environnement est préservé/restauré ; Emplois créés ou soutenus grâce au projet ; Action de sensibilisation ou pédagogique prévue par le projet.
- Nom de la structure qui réalisera le suivi : Fermes d'Avenir, selon les méthodologies établies par l'Observatoire Agricole de la Biodiversité.

► Points forts du projet

- Une **boîte à outils** et un **accompagnement** à destination des agriculteurs seront mis en place avec l'ensemble des équipes d'agronomes et des partenaires de Fermes d'Avenir, et des **visites annuelles** sur 3 ans seront mises en place afin de suivre le développement des arbres et de conseiller les porteurs de projet sur les entretiens à réaliser selon leurs besoins.
- Les **aménagements arborés (haies et alignements d'arbres) sont entretenus** par les fermes, selon les recommandations préconisées dans un guide de gestion durable des arbres (taille douce en dehors des périodes de nidification d'oiseaux, de novembre à février).

Haute-Vienne | Ruisseau de la Goutte à Saint-Jean-Ligoure

15 000 €

- ▶ **Maître d'ouvrage** : Syndicat d'aménagement du Bassin de la Vienne (SABV)
- ▶ **Nombre d'habitants** : 489
- ▶ **Protection / situation** : non protégé

▶ Rétablir la continuité écologique d'un ruisseau pour restaurer la biodiversité piscicole

Le **ruisseau de la Goutte** est un affluent de la Ligoure, qui elle-même se jette dans la Briance, un affluent de la Vienne. Ce ruisseau a été **détourné de son lit d'origine** au niveau de Saint-Jean-Ligoure, pour qu'il passe en bas des habitations et évacue leurs eaux usées. Cette dénaturance a eu d'importantes conséquences sur son bon fonctionnement écologique. Le tracé actuel du ruisseau est plus haut que son niveau d'origine. Il n'y a donc plus **aucune continuité sédimentaire**. Les buses qui ont été installées ne permettent pas une bonne évacuation car elles sont régulièrement bouchées. Par ailleurs, le ruisseau de la Goutte est un **cours d'eau à régime pluvial-océanique** (alimentation par les eaux de pluie). Les **fortes crues des dernières années**, dont le nombre ne cesse de s'accroître, ont donc provoqué d'importantes **inondations** dans le champ par lequel il passe, provoquant également des obstructions. La vie biologique du ruisseau a également été perturbée : les ouvrages mis en place constituent de véritables obstacles pour la biodiversité.

Les travaux envisagés permettraient aux poissons en montaison de revenir peupler le ruisseau. La restauration de la continuité écologique permettrait qu'environ **241 truites Fario par an** puissent venir se reproduire. L'enjeu est donc autant de permettre à la Goutte de **retrouver son lit d'origine**, que de permettre **aux espèces piscicoles** de retrouver leur zone d'habitat d'origine également.

▶ Travaux envisagés

- Travaux de terrassement en déblai pour permettre au ruisseau de retrouver son état naturel
- Création d'un passage à gué
- Remise en état et aménagement de la parcelle agricole (pose de clôtures, curage, ensemencement)

© SABV

© SABV

► Coût & plan de financement du projet

Coût de l'opération	115 000€ TTC
Région Nouvelle Aquitaine	23 000 €
Agence de l'eau Loire Bretagne	55 000 €
Département de la Haute-Vienne	11 500 €
Autofinancement	12 750 €
Reste à charge (avant soutien de la Fondation du patrimoine)	12 750 €
Aide financière demandée à la Fondation du patrimoine (11%)	12 750 €

► Calendrier prévisionnel des travaux

- **Date de début** : septembre 2025
- **Date de fin** : octobre 2025

► Mesures d'impact

- Indicateurs : Action de sensibilisation ou pédagogique prévue par le projet ; inventaire et étude prévus.
- Nom de la structure qui réalisera le suivi : Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne
- Suivi piscicole réalisé par la Fédération de pêche et un bureau d'étude



© SABV

► Points forts du projet

- **Partenaires impliqués dans le projet** : Fédération pour la pêche et la protection des milieux aquatiques de la Haute-Vienne, Communauté de Communes Pays de Nexon Monts de Chalus, Commune de Saint-Jean-de-Ligoure
- **Financeurs** : Région Nouvelle Aquitaine, Agence de l'eau Loire Bretagne, Département de la Haute-Vienne
- Projet s'inscrivant dans de SDAGE Loire-Bretagne 2022-2027

Ariège | Les jardins de la Maison de la Biodiversité à Cos



© ANA-Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Ariège

- ▶ **Maître d'ouvrage** : ANA-Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Ariège
- ▶ **Nombre d'habitants** : 358
- ▶ **Protection / situation** : PNR Ariège

30 000 €

▶ Un jardin en terrasses exemplaire du patrimoine naturel ariégeois

Aux portes de Foix, nichée dans le paysage bocager du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises, la commune de Cos accueille un projet exemplaire de reconquête écologique et de valorisation du vivant : les Jardins de la Maison de la Biodiversité. La Fondation du patrimoine a déjà accompagné la restauration du bâti sur ce site à travers une collecte de dons.

Porté par l'ANA-Conservatoire d'Espaces Naturels Ariège, ce projet propose la **transformation des abords d'un ancien corps de ferme en espace pédagogique**, dédié à la sensibilisation à la biodiversité et aux enjeux écologiques contemporains. Ces jardins en terrasses thématiques offriront un parcours immersif dans les milieux naturels de l'Ariège. L'ensemble sera structuré autour d'un **sentier sensoriel et immersif**, intégrant des dispositifs ludiques et d'interprétation, afin d'initier petits et grands à la complexité des écosystèmes locaux et aux solutions fondées sur la nature face au changement climatique. Une attention particulière est portée à la gestion des eaux et à la valorisation des techniques traditionnelles pyrénéennes.

▶ Travaux envisagés

- Restauration des sols dégradés et semences de flore de prairie locale
- Plantation de haies champêtres
- Création d'un verger de variétés anciennes
- Création d'une mare permanente alimentée par la récupération des eaux pluviales
- Construction de murets en pierres sèches et d'un escalier en pierre
- Aménagement d'un cheminement.

► Coût & plan de financement du projet

Coût de l'opération	300 514 € TTC
Fonds LEADER*	176 776 €
PNR des Pyrénées ariégeoises*	5 375€
Agence de l'Eau Adour-Garonne*	12 500€
Commune de Cos*	11 920 €
Autofinancement	63 393 €
Reste à charge (avant soutien de la Fondation du patrimoine)	30 350 €
Aide financière demandée à la Fondation du patrimoine (10%)	30 350€

* financement sollicité

► Calendrier prévisionnel des travaux

- **Date de début** : avril 2025
- **Date de fin** : décembre 2026

► Mesure d'impact

- Indicateurs : Nombre d'hectares d'espaces naturels gérés durablement ; Nombre d'espèces par projet dont l'environnement est préservé/restauré ; Emplois créés ou soutenus grâce au projet ; Action de sensibilisation ou pédagogique prévue par le projet.
- Nom de la structure réalisant l'étude : ANA-Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Ariège.



© ANA-Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Ariège

► Points forts du projet

- **Ancrage local et paysager** : projet exemplaire associé à un site patrimonial rénové qui s'inscrit dans une dynamique de valorisation du patrimoine naturel à l'échelle départementale.
- **Ouverture au public** et forte **portée pédagogique** : actions éducatives, intergénérationnelles et inclusives.
- **Mobilisation** d'un réseau **d'acteurs engagés** (commune, PNR, ANA-CEN, associations d'insertion) afin de construire ce projet pilote pour la préservation du patrimoine naturel pyrénéen.
- Gestion durable de presque **1 hectare** d'espace naturel. **97 taxons** identifiés dont **54 à enjeux**.
- **Partenaires** : IME de La Vergnière et école de la transition écologique ETRE.

Morbihan | Restauration du marais de Kerderff à Larmor-Plage



@ Conservatoire du Littoral



@ Conservatoire du Littoral

45 000 €

- ▶ **Maître d'ouvrage** : Conservatoire du littoral
- ▶ **Nombre d'habitants** : 8 368
- ▶ **Protection / situation** : ZNIEFF de type I / Site protégé du Conservatoire du littoral

▶ Rétablir les fonctionnalités écologiques d'un marais rétro-littoral

Le Marais de Kerderff, d'une surface de **7 ha**, fait partie du site naturel de l'Anse de Kerguelen, protégé par le Conservatoire du littoral et qui comprend 66 ha de milieux naturels protégés. Classé en Zone Naturelle au PLU, cette zone humide est un poumon vert de biodiversité **situé au cœur de l'urbanisation** de Larmor-Plage. Ce site abrite sur une grande diversité de milieux naturels depuis le cordon dunaire jusqu'à la zone humide de l'arrière littoral.

Depuis 2021, Lorient Agglomération et le Conservatoire du littoral mènent des études afin de trouver le meilleur scénario de restauration pour garantir le maintien de ce marais, menacé par le **comblement et l'assèchement**. En effet, les apports d'eau douce sont de plus en plus faibles en raison du changement climatique et les apports d'eau salée sont limités par la présence d'un clapet anti-marées dans le canal de sortie. Le Conservatoire du littoral en partenariat avec Lorient agglomération va donc engager des travaux afin de conserver un **niveau d'eau suffisant** pour que le marais puisse exercer ses **fonctions écologiques**, tout en limitant les risques d'inondation pour les riverains. **L'habitat** de plusieurs espèces patrimoniales à enjeux pourra également être préservé grâce à la restauration du marais, parmi elles on mentionnera la Bécassine des marais, la Sarcelle d'hiver, l'Echasse blanche ou encore le Vanneau huppé.

▶ Travaux envisagés

- La création de deux mares
- Le remplacement d'un clapet par une vanne pour limiter les risques d'inondation en cas de besoin
- La pose d'une grille anti-algue
- Le remplacement des buses par un pont cadre sous le sentier pour améliorer la continuité écologique

► Coût & plan de financement du projet

Coût de l'opération	280 000 € TTC
Agence de l'Eau Loire-Bretagne	105 600 €
Fonds vert – Biodiversité	70 400 €
Autofinancement	59 000 €
Reste à charge (avant soutien de la Fondation du patrimoine)	45 000 €
Aide financière demandée à la Fondation du patrimoine (16%)	45 000 €



► Calendrier prévisionnel des travaux

- **Date de début** : septembre 2025
- **Date de fin** : décembre 2025

► Mesure d'impact

- Indicateurs : Nombre d'hectares d'espaces naturels gérés durablement ; Nombre d'espèces par projet dont l'environnement est préservé/restauré ; Montant en € des bénéfices écosystémiques liés à la protection de milieux humides ; Emplois créés ou soutenus grâce au projet ; Action de sensibilisation ou pédagogique prévue par le projet Services écosystémiques
- Nom de la structure qui réalisera le suivi : Lorient Agglomération

► Points forts du projet

- Projet partagé en comité de pilotage par les élus et les riverains, ainsi que les services de l'Etat, travail en **partenariat** avec le gestionnaire Lorient agglomération qui a également porté les études de préfiguration.
- **Réouverture à la mer** de cette zone humide riche en espèces ornithologiques et en diversité floristique.
- **66 ha** protégés durablement et gérés par Lorient agglomération. Suivi piscicole : anguille (123 individus en 2018). Au moins **7 espèces** inventoriées à enjeu patrimonial.

Pyrénées-Orientales | Structuration des cheminements sur le massif du Canigou

70 000 €



© SMC GS JC Millet



© Fondation du patrimoine

- ▶ **Maître d'ouvrage** : Syndicat mixte Canigó Grand Site de France (SMCGS)
- ▶ **Nombre d'habitants** : environ 32 000 (64 communes) dont 4518 dans la zone concernée
- ▶ **Protection / situation** : Grand Site de France, 3 sites Natura 2000, 3 RNN, 1 RNR, 1 réserve biologique

▶ Préserver la biodiversité d'un site naturel exceptionnel par l'aménagement des espaces

Le massif du Canigó, dont le sommet visible depuis la Méditerranée s'élève à 2784 mètres, est un **site emblématique** du patrimoine naturel et culturel pyrénéen. Il est protégé par l'inscription en site classé Massif du Canigó, Natura 2000 (3 sites), Réserves naturelles nationales de Mantet, Py et Prats de Mollo, Réserve naturelle régionale de Nyer, Réserve biologique dirigée du Canigó. Les vallées glaciaires, forêts, torrents, escarpements rocheux, falaises, murs en pierres sèches offrent une **diversité d'habitats** pour la biodiversité. Le site accueille **une flore médicinale remarquable** (Gaillet jaune, pimprenelle, genet sagitté) et de nombreuses espèces animales protégées (Gypaète barbu, crave à bec rouge, grand corbeau, aigle royal, Desman). **L'activité pastorale**, présente depuis des siècles sur le territoire, contribue au maintien des milieux ouverts favorables à la petite faune.

Dès l'arrivée du **tourisme** dans le Canigó, la question de l'accès au site s'est posée. Aujourd'hui, les sentiers et itinéraires se sont multipliés, tout comme les acteurs présents pour la gestion du massif. Sur ces constats, le SMC GS a décidé de mener, en partenariats avec les structures présentes sur le territoire, une **gestion des flux de fréquentation** et une structuration du réseau d'itinérance douce. Il poursuit **3 objectifs** sur les 23000 hectares concernés : assurer la transmission de paysages remarquables, offrir des espaces de vie collective à des villages ruraux solidaires, organiser la compatibilité entre la préservation des milieux avec une activité pastorale essentielle ainsi que les activités de loisirs de pleine nature.

▶ Travaux envisagés

- débroussaillage
- balisage et débalisage aux normes des chartes en vigueur
- traitement de l'assise des sentiers
- pose de signalétiques directionnelles et d'informations
- pose d'équipements de confort sur les sentiers via un artisanat local et des matériaux locaux (refonte de ponton, installation de pas japonais, de barrières anti-moto...).

► Coût & plan de financement du projet

Coût de l'opération	636 223 € TTC
FEDER*	375 000 €
DREAL*	30 000 €
Département des Pyrénées-Orientales	104 050 €
Autofinancement	27 173 €
Reste à charge (avant soutien de la Fondation du patrimoine)	100 000 €
Aide financière demandée à la Fondation du patrimoine (16%)	100 000 €

* Financement sollicité

► Calendrier prévisionnel des travaux

- **Début de travaux** : avril 2026
- **Fin des travaux** : novembre 2027

► Mesure d'impact

- Indicateurs : nombre d'hectares d'espaces naturels gérés durablement ; nombre d'espèces par projet dont l'environnement est préservé/restauré ; Emplois créés ou soutenus grâce au projet.
- Nom de la structure qui réalisera le suivi : Syndicat mixte Canigó Grand Site de France



© SMCGS JC Millet



Portion nécessitant une intervention sur l'assise © SMCGS

► Points forts du projet

- **Préservation** : maîtrise de la circulation et du faible stationnement sur les 23000ha du massif, 495km de sentiers et 11 portes d'entrée.
- **Valorisation** : structuration de l'offre d'accueil et de découverte.
- **Suivi** : Comptage des espèces par les réserves et suivi de la fréquentation dans le cadre d'un travail de thèse sur 3 ans (2024/2027) en partenariat avec l'université de Perpignan.
- **Espèces préservées** : Dorine à feuilles alternes, Fétuque de Gautier, Gaillet des Pyrénées, Genépi blanc, Jasione Crépue, Saxifrage, Sénéçon à feuilles blanchâtres, Euprocte des Pyrénées, Apollon, Mirabelle des Pyrénées, Isard des Pyrénées, Rhinolphe, Chouette de Tengmalm,
- **6 plans d'action nationaux** sur ce territoire : Gypaète Barbu, Crave à bec rouge, Grand Corbeau, Grand Tétrás, Aigle royal, Desman.
- **Partenariats** : ministère de l'Environnement, Conseil départemental, collectivités locales, Conseil régional, RNN, Fédération des réserves naturelles catalanes, PNR Pyrénées Catalanes, RTE, CAUE, éleveurs et organismes départementaux dédiés au pastoralisme.

Bouches-du-Rhône et Vaucluse | Chantiers Eco-TIG PACA

25 000 €



Domaine de la Palissade à Arles © E. Valet



Chantier PNA Camargue © CEN PACA

- ▶ **Maître d'ouvrage** : Conservatoire d'espaces naturels PACA
- ▶ **Nombre d'habitants** : NA (42 communes concernées)
- ▶ **Protection/situation** : RNN, RNR, PNR, ENS, ZPS, ZSC, APPB

▶ Impliquer les personnes sous main de justice à la préservation des espaces naturels de Provence et de la vallée du Rhône

Le territoire rassemblant la Crau, la Camargue et les Alpilles, surnommé « **le Triangle d'Or de la biodiversité** », abrite une grande diversité d'espèces animales et végétales. Ces espaces font face à diverses menaces : progression d'espèces exotiques envahissantes, déchets, fréquentation mal contrôlée...

Dans le cadre de la lutte contre les atteintes à la biodiversité, un partenariat a été mis en place en PACA. Depuis 2020, les personnes placées sous main de justice contribuent activement à la préservation de leur environnement en participant à des **chantiers collectifs de Travaux d'intérêt général**. Le projet Eco-TIG PACA, porté par le Conservatoire d'espaces naturels, vise à développer et à pérenniser cette initiative, en proposant des formations à la protection de la nature et en réalisant des travaux sur le terrain. **60 espaces naturels** sont concernés.

▶ Travaux envisagés

Coordination par le CEN des travaux de :

- Retrait d'espèces exotiques envahissantes (ex : Sénéçon en arbre en RNN de Camargue)
- Travaux de réouverture de milieux naturels (ex : Pins sur la RNR de l'Illon, divers ligneux sur garrigues et zones humides dans le PNR Alpilles)
- Restauration d'îlots artificiels pour la nidification d'oiseaux nicheurs (Étangs et marais des salins de Camargue)
- Retrait de déchets (RNN de Crau, Petite Camargue de Saint-Chamas)
- Aménagement et entretien de sentiers d'interprétation (RNN de Camargue, Petite Camargue de Saint-Chamas), remplacement de signalétique réglementaire (sites du CDL en RNN de Crau)
- Entretien de mobilier destiné à l'accueil du public (Etang salé de Courthézon)

► Coût & plan de financement du projet

Coût de l'opération	247 000 € TTC
Etat – Fonds vert	132 000 €
Etat – Fonds interministériel de prévention de la délinquance (13 et 84)	14 500€
Etat - Service pénitentiaire d'insertion et de probation (13 et 84)	18 620 €
Autofinancement	0 €
Reste à charge global	81 880 €
Aide financière demandée à la Fondation du patrimoine (10%)	25 000 €

► Calendrier prévisionnel des travaux

- **Début de travaux** : Janvier 2024
- **Fin des travaux** : Automne 2027
- **Evaluation de l'impact du projet**: Automne 2027

► Mesure d'impact

- Indicateurs : nombre d'hectares d'espaces naturels gérés durablement ; nombre d'espèces par projet dont l'environnement est préservé/restauré ; action pédagogique ou de sensibilisation prévue par le projet ; nombre de bénéficiaires ; nombre de chantiers réalisés
- Nom de la structure qui réalisera le suivi : CEN PACA



Entretien sentier RN Camargue et Roselière de Boumandariel © CEN PACA

► Points forts du projet

- **Projet ambitieux de restauration et préservation d'espaces naturels de deux départements** : 60 espaces naturels concernés présentant une grande diversité d'habitats (RN de Camargue, RNN des Coussouls de Crau, RNR de la Tour du Valat, PNR Alpilles...)
- Chantiers offrant une **opportunité de se réinsérer socialement** en acquérant de nouvelles compétences et en contribuant à une cause d'intérêt général au service de la protection de l'environnement
- Chaque année : 60 journées de chantiers collectifs en milieu ouvert pour les personnes placées sous main de justice (TIG, TNR), 40 journées de chantiers collectifs pour les détenus, 20 journées de sensibilisation
- De **premiers retours d'expérience très positifs** pour la période 2021-2023 ayant fait l'objet d'un soutien du programme PNB (226 journées de chantiers collectifs réalisées, 81 bénéficiaires)

A decorative border on the left side of the slide, consisting of a repeating geometric pattern of red lines. The pattern includes squares, diamonds, and arches, creating a complex, interlocking design.

2- Eco-restauration

Morbihan | Manoir de Kerquer au Sourn



© Hana AOUAK



- ▶ **Maître d'ouvrage** : particulier
- ▶ **Nombre d'habitants** : 2 134
- ▶ **Protection** : non protégé

▶ Restauration et réhabilitation du Logis en écogîte pour financer les travaux du domaine et relancer son activité

Situé au Sourn, le **Manoir de Kerquer est une sieurie du XVII^e siècle**, bâtie en granit au cœur d'un paysage vallonné. Le domaine de trois hectares comprend trois bâtiments indépendants (maison de maître, corps de ferme et logis), ainsi qu'un grand pigeonnier.

Le couple propriétaire souhaite réhabiliter le logis (ancienne dépendance utilisée comme cave à cidre, sans aucun système de chauffage ni d'isolation) en un **gîte rural écologique, autonome sur le plan énergétique et sanitaire, afin de financer la restauration des autres bâtiments**. En état de délabrement, il offre 35 m² au sol avec un étage et un grenier.

Les **travaux viseront l'amélioration énergétique avec isolation et chauffage centralisé, tout en réemployant les matériaux existants et exploitant les matières premières du domaine**. L'autonomie sera au cœur du projet avec un système de récupération et de filtration des eaux de pluie permettant son réemploi, une chaudière à bois alimentée par le domaine et un appoint solaire. Des chantiers participatifs seront ouverts aux adhérents de Tiez Breizh. La **biodiversité du bâti sera préservée en lien avec l'Atlas de la biodiversité de Pontivy Communauté**, notamment pour la chouette effraie, le faucon crécerelle et les chauves-souris. Les trous de boulins sur la façade resteront ouverts, le domaine sera entretenu par le pâturage des chèvres et des moutons, et la plantation de haies bocagères abritera la faune environnante.

Enfin, le logis deviendra un gîte écologique, visant le label Éco-Gîte des Gîtes de France. Les revenus contribueront à la réhabilitation de la maison de maître, à relancer la ferme vivrière, à renforcer la biodiversité et à soutenir le tourisme vert local.

▶ Travaux envisagés

- Reprise : maçonneries, charpente et couverture, menuiseries extérieures et intérieures (déjà réalisé)
- Reprise du plancher en chêne massif, sourcé et fabriqué sur le site
- Pose d'une chape isolée avec chauffage au sol et revêtement de tommettes de récupération
- Mise en place d'un système de potabilisation de l'eau de pluie avec stockage en cuves enterrées et filtration
- Installation d'une chaudière à bois centralisée, avec appoint solaire pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire (ECS)



► Coût & plan de financement du projet

Coût de l'opération

150 490 TTC

Montant accordé : 30 000 €

© Hana AOJAK



Futur plancher bois récupéré et scié sur site

► Points saillants du projet & impacts

- **Projet d'autonomie énergétique** (chauffage avec le bois du domaine et appoint solaire) **et en eau potable** : 312 jours d'autonomie en eau par la récupération et filtration des eaux de pluie
- **Amélioration de la performance énergétique** : un bureau d'étude Aezeo prévoit une consommation finale de 126 kWh/m²/an (passant d'un DPE G à C). Les propriétaires s'engagent par un écrit signé à faire un audit énergétique après les travaux et visent une **réduction de 75%** de la consommation énergétique
- **Prise en compte de la biodiversité du bâti** et préservation de l'écosystème du domaine (60 espèces présentes, dont 5 patrimoniales), présence d'un grand pigeonnier
- Première étape d'un **grand projet de remise en activité de la ferme vivrière** et création d'un cercle vertueux entre activité agricole, accueil touristique et maintien de la biodiversité
- **Usage d'éco-matériaux réemployés** : pierres trouvées sur site, bois issus d'arbres tombés pendant des tempêtes (99% d'éco-matériaux, 84% locaux, 40% de réemploi)
- **Chantier participatif** encadré par l'association Tiez Breizh
- **Potentiel de communication** : propriétaires qui montrent l'avancée des travaux sur les réseaux sociaux (12 K vues)



Ardèche | Maison du Gerboul à Thines



© Les amis de Thines



© D. Genestai

- ▶ **Maître d'ouvrage** : Syndicat mixte du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche
- ▶ **Nombre d'habitants** : 257
- ▶ **Protection/situation** : abords de Monument Historique/ PNR / ZNIEFF de type 1 / ENS / inscrit au code de l'environnement

▶ Valoriser la biodiversité abritée d'une maison typique des Cévennes

Perché sur son rocher à **550 m d'altitude**, le village médiéval de Thines domine la vallée du même nom au sud du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche. Son église romane Notre-Dame de Thines (XII^e siècle), classée Monument Historique, et ses maisons en schiste brun reflètent un **patrimoine étroitement lié à la géologie locale**. La Maison du Gerboul en particulier témoigne de cette architecture typique que le PNR a souhaité préserver en l'acquérant en 2004 pour en faire un **espace d'accueil des visiteurs** (boutique, salon de thé, expositions).

En 2024, une lauze en rive de toit tombe et l'état des lieux réalisé montre de **grandes fragilités de la toiture**, de même que des **fuites** entre le toit de la Maison de Gerboul et la propriété mitoyenne. Le PNR souhaite donc procéder à des travaux de restauration pour restaurer à l'identique la toiture, tout en préservant la colonie de chiroptères qui y niche.

▶ Travaux envisagés

- Réfection complète de la toiture en lauzes écaillées de schiste de pays avec reprise de l'étanchéité entre les toitures, selon les techniques traditionnelles locales (faitage lignolet en papillon, noue tournante, conservation de la cheminée) – **objet de la demande**
- Isolation entre les chevrons sous la toiture en laine de bois, au niveau de la boutique – **objet de la demande**
- Installation de radiateurs performants, réfection du carrelage et remplacement de la porte d'entrée
- Création d'un espace scénographique de 12 m² dédié à la colonie de chauves-souris : caméra discrète (LPO), figurines 3D, panneaux pédagogiques, jeux et supports de médiation
- Signalétique extérieure et éco-compteurs visite

► Coût & plan de financement du projet

Coût de l'opération *

100 000 € TTC

* dont 63 639€ de travaux portant sur la toiture qui font l'objet de la demande

Montant accordé : 30 000 €



© Michel Rissoan



© N. Klee/PNRMA



© Michel Rissoan

► Points saillants du projet & impacts

- **Savoir-faire préservés** : couverture traditionnelle en lauzes de schiste, maçonnerie à pierre sèche, taille et réemploi de lauze
- Amélioration de la performance énergétique du bâti : **réduction prévue de 20% de la consommation énergétique** (résultat espéré : 362 kWh/m².an)
- **85% d'éco-matériaux locaux** (ex : lauze de schiste de pays issue de carrières locales, retailé dans l'atelier à 14km), et 80 % de matériaux de réemploi
- **Espèces protégées** : maintien du gîte d'estivage d'une colonie de petits rhinolophes, en n'intervenant pas sur les combles les abritant
- **Actions culturelles et pédagogiques** : 6 à 8 animations annuelles (ateliers, visites guidées, projections, expositions temporaires), touchant environ 800 bénéficiaires (scolaires, familles, visiteurs).

Orne | Maison des Sept Colonnes à Alençon



© SCI des Informels

- ▶ **Maître d'ouvrage** :SCI
- ▶ **Nombre d'habitants** : 25 667
- ▶ **Protection/situation** : inscrit au titre des Monuments Historiques / inscrit au code de l'environnement
- ▶ **Une maison du XIV^e siècle, mémoire du passé médiéval alençonnais**

Construite au XIV^e siècle, la maison des Sept Colonnes est située dans le centre historique de la ville close d'Alençon, à l'intersection des deux principaux de circulation. Son **emplacement stratégique** a favorisé le développement de nombreuses activités résidentielles et de commerce au sein du bâtiment depuis sa création : sabotier, coiffeur, barbier...

Emblème de l'architecture civile locale, cet édifice **en pans de bois avec pignon** sur rue a connu au fil du temps des modifications pour causes fiscales, hygiénistes ou techniques. La redécouverte de ses pans de bois et de son riche passé a conduit à son inscription au titre des Monuments Historiques en 2007.

Depuis 2022, le bâtiment fait l'objet d'importants travaux de restauration pour le sauver de l'effondrement suite aux dégradations causées par le temps. Ces travaux permettront une nette **amélioration des performances énergétiques** de la maison, en privilégiant au maximum **l'utilisation de matériaux locaux, écologiques ou de réemploi**. À terme, le projet permettra de créer **cinq logements**, dont un adapté aux personnes en situation de handicap, ainsi qu'un **local commercial et culturel** au rez-de-chaussée.

▶ Travaux envisagés

- Mise à nu complète du bâtiment : démontage intégral de la façade et quasi-intégral de la structure en pans de bois ainsi que des solives des planchers, puis restitution à l'identique des éléments d'origine, avec réemploi autant que possible des pièces d'origine
- Hourdage des pans de bois selon les techniques traditionnelles, reprise de la couverture en tuiles anciennes, reprise des menuiseries, peinture extérieure à l'huile de lin
- Isolation de la toiture en laine de roche, isolation intérieure de murs avec enduit chaux-chanvre
- Installation de nichoirs à hirondelles et à martinets en façade
- Reprise de la plomberie, de l'électricité, du système de chauffage (pompe à chaleur à air pulsé)

► Coût & plan de financement du projet

Coût de l'opération

1 913 814 € TTC

Montant accordé : 30 000 €

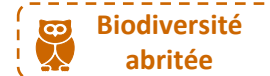
© SCI des Informels



► Points saillants du projet & impacts

- Restauration intégrale pour en faire un lieu de vie et commercial, avec création de 5 logements sociaux et cession du local commercial à la Ville d'Alençon pour 1 € symbolique afin d'accueillir artistes et créateurs locaux
- Amélioration de la performance énergétique du bâti : **réduction prévue de 81% de la consommation énergétique** (résultat espéré : 145 kWh/m².an)
- **90% d'éco-matériaux** (laine de roche, chaux, chanvre, brou de noix...), 90% de matériaux locaux (pierre et bois locaux), et 50 % de matériaux de réemploi
- **Prise en compte de la biodiversité** du bâti avec pose de nichoirs pour martinets et hirondelles.
- Formation de **54 apprentis** sur l'ensemble du chantier et des entreprises participantes.

Var | Bastide des Aurèdes au Cannet-des-Maures



© Conservatoire du littoral



- ▶ **Maître d'ouvrage** : Conservatoire du littoral
- ▶ **Nombre d'habitants** : 4 717
- ▶ **Protection/situation** : non protégé / classé bâtiment remarquable au titre du PLU / RNN Plaine des Maures / Natura 2000

▶ Réhabiliter une ancienne bastide agricole au cœur d'une réserve naturelle

Située au cœur de la Réserve naturelle nationale de la Plaine des Maures et sur un site de 911 ha propriété du Conservatoire du littoral, la Bastide des Aurèdes est un logis de Maître du XIX^e siècle **typique de l'architecture rurale de la plaine des Maures**. Construite sur une cave voûtée accessible de l'extérieur, en pierres de grès local, elle est **un des derniers témoins de ce type de construction** rassemblant logement et locaux à vocation agricole (vignes, élevage, etc.).

Les travaux vont permettre de **restaurer cette ancienne bâtisse pour en faire un lieu fonctionnel et autonome**, avec un logement au rez-de-chaussée sur voûte, destiné à un garde forestier. Un hébergement au 1^{er} étage sera dédié aux scientifiques travaillant sur la faune et la flore locales pour la RRN de la Plaine des Maures. La cave voûtée servira d'abri et de lieu d'exposition pour l'accueil de groupes de scolaires accompagnés par les animateurs du Conservatoire du patrimoine du Freinet, et de randonneurs.

▶ Travaux envisagés

- Révision et isolation de la toiture en laine de bois, remplacement des huisseries manquantes et des menuiseries
- Isolation intérieure des murs du pignon Nord en chaux-chanvre ou chaux-riz, isolation du plancher en sous-face
- Mise en place de panneaux solaires en toiture et d'un dispositif d'assainissement autonome efficient
- Agencement intérieur avec salles d'eau, réseau électrique, logement
- Restauration du petit patrimoine autour de la ferme (puits, canaux...) et mise en place d'une unité de potabilisation de l'eau du puits (filtres + UV)
- Installation d'une chiroptière (abri à chauve-souris)
- Pose de panneaux d'interprétation

FONDATION



**DU
PATRIMOÏNE**

FONDATION



DU
PATRIMOÏNE

Vos contacts patrimoine naturel en PACA:

Dominique Michel-Justman, déléguée régionale

dominique.michel-justman@fondation-patrimoine.org

0658122582

Denis Marcel, responsable partenariats

denis.marcel@fondation-patrimoine.org

0777992912

[Retrouvez-nous sur](http://www.fondationpatrimoine.org)



www.fondationpatrimoine.org

Toutes les informations sur



**PORTAIL DU
PATRIMOÏNE**

Questions - Réponses





AGENCE RÉGIONALE
**BIODIVERSITÉ
ENVIRONNEMENT**
Naturellement Sud



AGENCE RÉGIONALE
**BIODIVERSITÉ
ENVIRONNEMENT**
Naturellement Sud

RÉSEAU RÉGIONAL DES GESTIONNAIRES D'ESPACES NATURELS



FONDATION
DU
PATRIMOINE



• **MERCI**

